


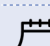




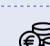


L'ERGOTHERAPEUTE ET LA DEFICIENCE VISUELLE CHEZ L'ADULTE

RÉF. IT25

Face aux défis posés par la déficience visuelle, une prise en charge spécialisée est essentielle. Cette formation s'adresse aux ergothérapeutes interrogés par cette thématique et vise à renforcer leurs connaissances et leurs compétences dans l'évaluation, la proposition et l'accompagnement vers des solutions techniques, professionnelles et institutionnelles adaptées.

| | | |
|---|---|--|
|  |  Ergothérapeute |  Inter / Intra |
| |  Dates et inscriptions sur https://swll.to/JonArtK |  Minimum 6 - Maximum 12 |
| |  21h00 : 3 jours |  Tarif adhérent : 740 € |
| |  Lieu : Paris, Fédération des Aveugles |  Tarif non-adhérent : 810 € |

PRÉ-REQUIS

Être diplômé en ergothérapie.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les difficultés fonctionnelles en lien avec la vision
- Sélectionner et utiliser les aides techniques pertinentes
- Orienter vers le réseau local
- Proposer des accompagnements en fonctions des difficultés de la personne à domicile

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mise en situation
- Etude de cas
- Manipulation d'aides techniques
- Références bibliographiques et support pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis par des questionnaires informatisés avant et après la formation.
- Questionnaires formatifs durant la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation d'impact

CONTENU

Eléments théoriques

- Les troubles de la vision
- La lumière - l'éclairage
- Les pathologies fréquentes
- Conséquences sur les capacités visuelles

Eléments fonctionnels

- Déficience visuelle congénitale ou acquise
- Retentissement de la DV sur la représentation mentale
- Retentissement sur les AVQ

Eléments de rééducation / accompagnement

- Les moyens de compensations : sensoriels, comportementaux, cognitifs, techniques
- Le rôle des professionnels spécialisés
- Les établissements et services composant le réseau
- L'accès aux droits (forfait cécité, PCH...)
- Les activités de la vie quotidienne : compenser, choisir et utiliser des aides techniques
- L'orientation et la mobilité : le déplacement
- Les loisirs

Elément technique / méthodologique

- Présentation expérimentation de la Technique de guide
- Présentation expérimentation de la découverte de pièce
- Améliorer l'accessibilité et le repérage d'un lieu par l'éclairage, les contrastes, le marquage
- Evaluer les besoins d'intervention des spécialistes

FORMATEURS

AVEUGLES DE FRANCE (www.aveuglesdefrance.org)

Ergothérapeutes, orthoptistes, instructeurs pour l'autonomie.



Délai d'accès,
accessibilité :

